



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT AU COURS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2023

Dix-sept commissionnaires arrêtés en commune Gashikanwa, province Ngozi

En date du 18 octobre 2023, au marché de bétail de Vyegwa, commune Gashikanwa, province Ngozi, 17 commissionnaires ont été arrêtés par des policiers et des agents du SNR. Ils ont été conduits au cachot de la police à Gashikanwa et ont été auditionnés par Mamert Manirambona, OPJ de Gashikanwa. Théophile Nibizi, administrateur de cette commune, a indiqué que leurs dossiers judiciaires allaient être confectionnés afin de les sanctionner.

Un enfant arrêté en commune Mbuye, province Muramvya

En date du 18 octobre 2023, vers 14 heures, sur la colline Janga, commune Mbuye, province Muramvya, Kenny Uwineza, âgé de 15 ans, élève en 9^{ème} année a été arrêté par Christian Nahayo et Joachim Ndayisenga, tous membres de la milice Imbonerakure alors qu'il venait de l'école, au Lycée communal de Gasura. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de police à Mbuye et il a été accusé d'avoir volé deux lapins, la veille. Selon sa famille, l'enfant ne les a pas volés mais il a été simplement victime d'une mésentente entre son père, membre du parti CNL et ces Imbonerakure qui voulaient le faire adhérer par force à leur parti mais en vain.

Trois personnes dont une femme arrêtées en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 10 octobre 2023 indique qu'en date du 02 octobre 2023, sur la colline Nyakuguma, commune et province Rumonge, Jules Hatangimana, Kagoma Yahaya de nationalité tanzanienne et une femme ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, Jules était allé en Tanzanie et par après, il est rentré avec Kagoma Yahaya, de nationalité tanzanienne suspecté d'être un féticheur. Jules a organisé un rite durant lequel cette femme avait rassemblé plus de 40 enfants de l'entourage auxquels ils ont donné de la nourriture sans sel sur des feuilles de bananes. Selon les mêmes sources, les parents de ces enfants ont brûlé une clôture et ont endommagé des portes ainsi que des fenêtres d'une maison appartenant à Jules en lui accusant d'avoir ensorcelé leurs enfants. La police est alors intervenue et a arrêté ces 3 personnes qui ont été conduites au cachot du commissariat communal de police de Rumonge.

Trois cent soixante personnes détenues au cachot du commissariat de la Police Judiciaire, ex-BSR en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 12 octobre 2023, au cachot du commissariat de la police judiciaire, ex-BSR, zone Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, 360 personnes étaient détenues sans dossier par le Commissaire Municipal de Police de Bujumbura, Lieutenant-Colonel Jacques Nijimbere. Parmi ces détenus, il y avait 322 hommes et 38 femmes portant des enfants de moins de 3 ans et ils avaient été arrêtés dans les différents endroits de la Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, ce cachot a une capacité d'accueil de 46 personnes. Selon des sources sur place, des commissaires de la CNIDH se sont rendus sur les lieux et ont plaidé pour leur libération mais en vain. Trois procureurs des parquets de Muha, Albert Bucumi, de Mukaza Etienne Ningaba et de Ntakangwa Merveille de Dieu Cishahayo sont aussi intervenus mais le Commissaire de la Police Judiciaire a refusé d'exécuter leur ordre.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kayanza

Dans la matinée du 13 octobre 2023, au quartier Mukoro I, commune et province Kayanza, Vincent Ntakarutimana, âgé de 41 ans et Médiatrice Uwineza, âgée de 47 ans, veuve, ont été arrêtés par des policiers affectés au marché de Kayanza. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'adultère après que Vincent ait été trouvé chez cette veuve et dénoncé par son épouse Immaculée Ndagijimana, âgée de 37 ans. Selon des sources sur place, celle-ci venait d'apprendre que son mari était chez sa concubine et a alerté le chef de quartier, Alexandre Timbiri. Selon les mêmes sources, Vincent et Médiatrice ont été conduits au cachot du commissariat de police à Kayanza sis à la colline Kinga.

Un journaliste arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 09 octobre 2023 indique qu'en date du 03 octobre 2023, dans l'après-midi, au quartier Buterere, proche des stations pour épuration des eaux usées, commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie, Kenny Claude Nduwimana, journaliste de Jayce TV, membre de la milice Imbonerakure a été arrêté à son domicile par des agents du SNR. Selon des sources sur place, une quinzaine de policiers ont commencé par effectuer une fouille perquisition, le même jour à sa résidence avant son arrestation malgré qu'aucun objet compromettant n'avait été retrouvé chez lui. Selon des sources policières, le journaliste est suspecté de collaborer avec les influenceurs des réseaux sociaux pour s'immiscer dans le travail des autorités à la base. En date du 10 octobre 2023, Pierre Nkurikiye alias Cinjire, porte-parole du Ministère de l'Intérieur, du Développement Communautaire et de la Sécurité Publique a indiqué que Kenny Claude Nduwimana était détenu dans un cachot du SNR situé tout proche de la Cathédrale Regina Mundi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-Lac, province Makamba

En date du 10 novembre 2023, sur la colline Kabondo en commune Nyanza-lac, province Makamba, Pierre Nyabenda, membre du parti CNDD-FDD et enseignant de l'ECOFO Nyanza-Lac a été arrêté par des policiers et conduit au cachot du commissariat de police à Nyanza-Lac. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir divulgué de fausses informations relatives à la visite de Tantine Ncutinamagara, gouverneur de la province Makamba. Les administratifs à la base avaient déjà commencé à alerter la population à répondre nombreuse à cette visite qui était prévu en date du 11 novembre 2023 pour manifester un accueil chaleureux à la nouvelle autorité.

Une personne arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 7 novembre 2023, sur la colline Bukeye, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, la police du commissariat de Nyanza-lac a effectué une fouille perquisition dans les ménages et a arrêté plusieurs personnes dont L.N. Selon des sources sur place, il a été accusé de détention d'un fil conducteur de courant électrique qui est vendu dans des magasins. Il a été détenu au cachot du commissariat communal à Nyanza-lac mais a été relâché le lendemain après avoir payé une rançon de 50 000 fbu.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura Rural

En date du 9 novembre 2023, au chef-lieu de la commune Kabezi, province Bujumbura Rural, Patrice Sabuguheba résidant au quartier Jabe III, zone Bwiza, Bujumbura Mairie, agent de l'administration à l'Université du Burundi, membre du parti CNL et membre du conseil communal de Mukaza a été arrêté par la police sur l'ordre du procureur du parquet de Bujumbura Rural, Patrice Niyonzima puis conduit dans l'un des cachots dudit parquet situés en commune Kabezi. Selon des sources sur place, la victime avait gagné un procès au sujet d'une propriété, se trouvant sur la colline Nyarumanga, zone Mayuyu, commune Mukike, province Bujumbura Rural, qui lui a été restituée en date du 12 septembre 2023 par le ministère de la justice. Cette terre avait été confisquée en 1982 par Gaspard Gahengeri qui était chargé du projet de plantation des arbres sur le mont Heha en collaboration avec le nommé Fabien Ntakaburimvo. Les mêmes sources ajoutent que la délimitation et la plantation des bornes de cette propriété rétrocédée à Patrice Sabuguheba ont été effectuées en date du 12 septembre 2023 comme l'avait exigé la ministre de la justice Domine Banyankimbona. En date du 24 septembre 2023, Patrice Sabuguheba est allé sur sa colline natale pour cultiver cette terre lui rendue en procédant également à l'arrachement des tiges d'arbres qui avaient été coupés par Fabien Ntakaburimvo dans la même propriété.

Deux membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 novembre 2023 indique qu'en date du 12 novembre 2023, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Euphrem Gahubenge, infirmier au CDS Mvugo et Sosthène Gahungu, enseignant à l'ECOFO Mugerama, tous membres du parti CNDD-FDD, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir perturbé l'ordre public et la sécurité de la population. Selon les mêmes sources, en date du 13

novembre 2023, vers 17 heures, les deux hommes ont été relaxés par l'OPJ Jean Bosco sur l'ordre du responsable provincial du SNR.

Trente enseignants arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 15 novembre 2023, trente enseignants dont Emmanuel Manirambona, Juvénal Singoye, Gaspard Nibaruta, directeur du Centre de Formation Professionnelle de Rumonge ont été arrêtés lors de la comparution parquet de la République de Rumonge. Selon des sources sur place, deux semaines avant, ces enseignants avaient écrit une lettre de préavis de grève pour contester contre l'attribution des parcelles du domaine de leur école aux particuliers. Ils ont été accusés d'avoir montré de l'insolence envers le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba à travers cette lettre. Ces enseignants ont été relaxés après avoir payé une somme de 50 000 Fbu d'amende.

Une femme arrêtée en commune Kibago, province Makamba

Une information parvenue à la ligue Iteka en date du 20 novembre 2023 indique qu'en date du 15 novembre 2023, sur la colline Mbizi, commune Kibago, province Makamba, Pélagie Nsengiyumva a été arrêtée par la police. Selon des sources sur place, cette arrestation a été engendrée par le comportement de son mari Sylvestre Sinumvayabo, polygame, membre du parti CNDD-FDD qui était sorti avec sa concubine Christine Habonimana, aussi membre de ce parti. Son épouse Pélagie Nsengiyumva est allée dans le bistrot où se trouvaient son mari et sa concubine en train de partager un verre. Pélagie s'est bagarrée avec sa rivale Christine et cette dernière a porté plainte le lendemain au poste de police communal de Kibago qui par la suite a arrêté Pélagie. Après son audition, elle a été libérée sur injonction d'Espérance Inarukundo, administratrice de Kibago. Selon les mêmes sources, la victime a été de nouveau appréhendée et transférée le 16 novembre 2023 par l'OPJ de Kibago au parquet de Makamba où elle est détenue.

Un administratif arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 26 novembre 2023, vers 8 heures, au quartier Kajiji, commune Muha, Bujumbura Mairie, Ferdinand Minani, Imbonerakure, chef de quartier Kajiji et beau-frère de l'ancien premier Ministre, Alain Guillaume Bunyoni a été arrêté par des agents du SNR chez lui. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Régina Mundi puis transféré à la prison centrale de Mpimba.

Un administratif arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 27 novembre 2023 indique qu'en date du 26 novembre 2023, vers 8 heures, au quartier Musama, commune Muha, Bujumbura Mairie, Emmanuel Mpawenimana, Imbonerakure, chef de quartier Musama et beau-frère de l'ancien premier Ministre, Alain Guillaume Bunyoni a été arrêté par des agents du SNR chez lui. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot du SNR, tout près de la cathédrale Régina Mundi puis transféré à la prison centrale de Mpimba.

Un substitut du parquet de Makamba arrêté en commune et province Makamba

En date du 4 décembre 2023, Déo Bigirindavyi a été convoqué par le premier substitut du procureur près la cour d'appel de Makamba. Selon des sources sur place, arrivé au parquet général, Déo Bigirindavyi a été mis sur mandat d'arrêt. L'ordre d'arrêter ce substitut est venu du SNR à Bujumbura. Déo Bigirindavyi a été récupéré par des agents du service de renseignements dans l'après-midi qui sont directement partis avec lui à destination de Bujumbura. Les motifs de son arrestation ne sont pas connus.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 11 décembre 2023 indique qu'en date du 10 décembre 2023, Christophe Banyankiyubusa, responsable du parti CNL en commune Rugombo et Sandrine Nshimirimana, responsable de la ligue des femmes du parti CNL sur la colline Mparambo I, ont été arrêtés par des policiers puis incarcérés aux cachots communal de Rugombo et provincial de Cibitoke. Selon des sources sur place, ces victimes sont accusées de tenir des réunions clandestines sans l'aval des autorités administratives alors qu'ils faisaient la propreté dans la permanence du parti CNL. Signalons que les activités du parti CNL ont été suspendues sur le territoire national par le ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique depuis le 2 juin 2023. Simon Bizimungu, secrétaire général de ce parti au niveau national, parle d'arrestation abusive et en dehors de tout cadre légal. Cette dernière demande par ailleurs qu'ils soient relâchés dans l'immédiat en dénonçant des actes d'intimidation à l'endroit des membres et sympathisants de leur parti.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie

En date du 13 décembre 2023, vers 13 heures, au Campus Kamenge, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie, Ir Samuel Rudahinyuka, professeur à l'ENS, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, la victime suivait les cours à l'école doctorale du Campus Kamenge et son arrestation s'est passée lorsqu'il sortait de l'école. Selon les mêmes sources, quand il voulait monter dans son véhicule de type TI, des agents du SNR qui étaient dans une camionnette aux vitres teintés sans numéro d'immatriculation l'ont appelé et s'est dirigé vers la camionnette. Ces derniers l'ont fait entrer par force dans la camionnette et a été conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi où il est incarcéré.

Trente personnes arrêtées en Nyanza-lac, province Makamba

En date du 17 décembre 2023, en commune Nyanza-Lac, province Makamba environ 30 personnes ont été arrêtées sous l'ordre du commissariat provincial de police en collaboration avec l'administrateur communal de Nyanza-Lac Marie Goreth Irankunda. Selon des sources sur place, les fidèles de l'Eglise de l'Union du Saint Esprit au Burundi se présentaient à l'Eglise pour rendre grâce au Seigneur comme les autres après toute une année sans fréquenter le temple suite au conflit interne des membres de cette Eglise. Selon les mêmes sources, parmi ces victimes figurent un pasteur, deux évangélistes et 6 fidèles. Le pasteur de cette Eglise, Laban, n'a pas voulu les reconnaître comme fidèles. C'est lui qui aidait les policiers à les arrêter à l'intérieur Eglise. Les victimes sont détenues au cachot du commissariat communal à Nyanza-Lac.